

FSU 40

Fédération Syndicale Unitaire

Directeur de la publication: Flavien THOMAS
ISSN 1276-6488 CPPAP 0521SOO7828
Imprimé par: FSU Landes
97, Place de la Caserne Bosquet
40000 Mont de Marsan

Ensemble LANDES

MONT DE MARSAN PPDC
P4
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Déposé le jeudi 23 novembre 2023



Novembre est de coutume une période difficile : diminution de l'ensoleillement et de la luminosité, augmentation des jours de pluie, pression de la société de consommation (Halloween, black Friday, Noël déjà en rayon..) en opposition avec le pouvoir d'achat des citoyens et citoyennes. Pour les enseignant.es, rajoutons les conseils de classe, rencontres des parents pour de longues soirées dans les écoles et les établissements.

Cette année, le moral est particulièrement bas pour les agents de l' Education Nationale suite à l'assassinat de notre collègue Dominique Bernard. L'école publique, cette école laïque que nous défendons au quotidien, est devenue la cible de tous les obscurantismes, qui ne tolèrent pas son rôle émancipateur. Par son rôle d'instruction, d'éducation à l'esprit critique et d'apprentissage à la vie en collectivité, elle participe à l'émancipation des jeunes. Elle leur permet de devenir des citoyen·nes éclairé·es. Comme il y a 3 ans, après l'assassinat de Samuel Paty, de nombreux politiques se sont empressés d'exprimer leur soutien à la communauté éducative et réaffirmer valoriser l'école comme un rempart contre l'obscurantisme. Mais il ne suffit pas de convoquer l'idéal de l'École de la République et les grandes déclarations à l'attention des personnels à chaque drame. C'est même particulièrement insupportable quand ces bonnes intentions ne sont pas suivies d'actes pour renforcer l'école en lui donnant les moyens de bien fonctionner pour, entre autres, réduire les inégalités et améliorer les conditions d'exercice des personnels. Quelle hypocrisie d'évoquer l'école «exemplaire» et voter parallèlement un projet de budget où sont prévues 2500 suppressions d'emplois. C'est pourquoi la FSU et ses syndicats de l'enseignement ont lancé la campagne « Nous faisons l'école ». À la rentrée, dans notre département comme sur tout le territoire national, il manquait un·e enseignant·e dans au moins la moitié des établissements scolaires, et de nombreux personnels administratifs, sociaux, de santé, AESH.

Et les combats de la FSU des Landes sont nombreux en Novembre : information sur la réalité du Pacte dans nos écoles et nos établissements, réunion sur l'état des Services Publics dans les Landes, rassemblement pour un cessez le feu à Gaza les samedis 4 et 18, stages menés par la FSU sur les conseils médicaux, sur l'École Inclusive, lutte contre les Violences Sexistes et Sexuelles à St Paul les Dax le 25. A ce titre, il a fallu une détermination sans faille de la FSU pour que notre ministère finisse par décliner le décret sur le dispositif de traitement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes. Ce dispositif doit bénéficier de moyens à la hauteur des enjeux que représente la lutte contre les violences faites aux femmes, dont les violences conjugales.

Nicolas FAYEMENDY co-secrétaire FSU des Landes

NOUS FAISONS L'ÉCOLE

Nous qui FAISONS L'ÉCOLE
Nous revendiquons
l'abandon immédiat de la
réforme des lycées
professionnels.
Nous réclamons un vrai
statut pour les
accompagnant.es des élèves
en situation de handicap
Nous demandons que le
budget destiné au pacte
bénéficie sans contrepartie à
tous les personnels
Nous exigeons un plan
massif de recrutement
Nous exigeons une
revalorisation concrète et
conséquence de nos salaires
Nous demandons la
suppression de la sélection à
l'entrée de l'enseignement
supérieur.

The graphic features a purple megaphone on a red background. At the top and bottom right corners, there is a small FSU logo with the text 'F.S.U. ENGAGÉS AU COUVERTURE'.

Avec déjà près d'une quarantaine de signalements « Risques psycho-sociaux », la rentrée 2023 est loin d'être serène pour tous. Les agressions d'élèves, de parents augmentent chaque année plongeant enseignant.es, AESH, ATSEM dans des situations dont ils ne savent ni comment ni quand elles pourront être résolues. Et chaque jour apporte son lot de souffrance. Les projets professionnels sont remis en cause. De plus en plus de collègues cherchent une reconversion, démissionnent. Si l'on considère de plus la crise d'attractivité du métier, la publicité diffusée sur les ondes par notre gouvernement sera-t-elle suffisante pour assurer « un enseignant devant chaque élève » ?

Ajoutons à cela les diverses injonctions et consignes du jour pour le lendemain, reçues pendant les vacances et nous obtenons des enseignants et des enseignantes déjà épuisés. Avant même la fin du mois de novembre, se demandant ce qui va encore leur tomber dessus...

Vous avez dit pHARe ? Alors qu'un phare est sensé éclairer, à grand renfort de médias, le gouvernement impose un nouveau protocole sensé protéger élèves et personnels. Il demande une formation aux parents, laisse dans l'ombre les actions de prévention et d'aide aux victimes/cibles ou intimidateurs et aux familles sans formation sinon à posteriori, avec pour aide des ressources sur internet.

A tout ceci et d'autres, si nous rajoutons la formation ou les stages de réussite pendant les vacances, le soutien en 6^e, sérieusement, comment durer dans le métier dans ces conditions de travail ? Le recul de l'âge de la retraite reste inacceptable.

L'annonce du Ministère de plus de 1700 suppressions de poste dans le premier degré à la rentrée 2024 est une douche froide. Ce choix politique aggravera encore les conditions de travail des enseignant.es et les conditions d'apprentissage de tous les élèves. La suppression de postes continue son chemin sous la présidence Macron. Ils sont justifiés par le gouvernement par « l'évolution de la démographie des élèves qui permet de retirer des emplois sans baisser le taux d'encadrement ».

Alors que le Ministre déclare à outrance vouloir lutter contre l'échec scolaire, ce budget était l'occasion de prouver que cette problématique est une priorité. Or, en ne saisissant pas l'occasion de baisser les effectifs dans toutes les classes, de développer la présence de PE spécialisés, en rognant les moyens existants, le ministère en reste à des éléments de langage destinés à nourrir la communication du ministre.



La FSU-SNUipp dénonce ces suppressions de postes. La baisse démographique ne devrait pas être le prétexte à des fermetures de postes mais être une opportunité pour doter l'Ecole des moyens utiles à son bon fonctionnement : réabonder les brigades de remplacement fortement sous-dimensionnées et les RASED, abaisser les effectifs partout dans un objectif de lutte contre l'échec scolaire.

Et pour nos salaires, Monsieur le Ministre ?

Les mesures déjà en vigueur en grande partie ne compensent pas l'inflation. Elles ne permettent pas de répondre aux besoins des personnels qui subissent un déclassement salarial qui se creuse chaque année un peu plus depuis plusieurs décennies et renforce la crise d'attractivité.



La FSU-SNUipp continue de défendre la revalorisation massive de l'ensemble des personnels, à chaque échelon de carrière, sans tâches supplémentaires imposées par le ministère avec le Pacte enseignant !

Ce budget 2024 marque de nouveau une politique d'individualisation des salaires, de contrôle des pratiques et de mise en concurrence des établissements comme des personnels. Ce faisant, le gouvernement poursuit la politique de transformation du métier enseignant et de dégradation du service public d'éducation nationale.

Et nos besoins en formation, Monsieur Attal ?

Une fois encore, une preuve que la question de la lutte contre l'échec scolaire n'est pas prise à bras le corps : ne pas former correctement les personnels, c'est manquer d'ambition pour les élèves.



Pour la FSU-SNUipp, il faut faire de la formation continue des enseignants une des grandes priorités de l'école. C'est la ligne adoptée par tous les pays qui ont réformé avec succès leur système éducatif. Mais ce n'est clairement pas l'orientation prise avec ce budget... La FSU-SNUipp revendique une formation adossée à la recherche avec une collaboration plus grande entre les composantes universitaires et les INSPE, s'appuyant sur des équipes pluri-catégorielles de formatrices et formateurs, dont les enseignant.es rattachés aux INSPE et les maîtres formateurs font partie.

Alors que le contexte économique nécessiterait de développer les services publics et les solidarités, le gouvernement fait le choix de baisser le niveau des dépenses publiques en refusant de mettre à contribution les ménages les plus aisés et les grandes entreprises.



Pour la FSU-SNUipp, ces choix politiques ne sont pas à la hauteur des enjeux. Une part croissante des dépenses concerne des actions « sur projets » ou des contractualisations – TER, CLA, part fonctionnelle Pacte – ce que dénonce le syndicat. Ce budget tourne le dos à la résorption des inégalités scolaires et à la nécessité de donner à l'école les moyens dont elle a besoin. Pourtant les comparaisons internationales montrent toujours des écarts importants au niveau du premier degré, largement sous-investi en France.



Dans les Landes, le Pacte c'est toujours NON !

Par Damien Masson, Snes-FSU Landes

Derrière les effets d'annonces consistant à faire claquer des sommes prétendument mirobolantes à l'opinion publique, le président Macron confirme son objectif principal : appliquer son projet politique dont la ligne directrice est la remise en cause du statut au mépris de la réalité des conditions de travail des personnels.

La mise en place du Pacte est confirmée en dépit de l'opposition unanime des organisations syndicales. L'entêtement irresponsable du président n'est donc pas confiné au dossier des retraites. Alors que toutes les enquêtes montrent déjà un temps de travail important chez les enseignant.es équivalent en moyenne à 43 heures, le Pacte est une réponse provocatrice, hors-sol et irresponsable. Il correspond à un alourdissement conséquent de la charge de travail : à l'heure où l'Education Nationale peine à recruter et où les départs se multiplient, comment croire que c'est en dégradant les conditions de travail que le métier redeviendra attractif ? **Travailler plus n'est en rien une revalorisation !**

Le ministre Attal annonce maintenant que seules 25% des briques ont été prises. 75% des enseignants ont refusé le Pacte.

Le SNES-FSU des Landes a informé les collègues lors d'HIS dans de nombreux établissements courant mai et juin de l'année dernière, des dangers du Pacte, d'une revalorisation insuffisante et sous forme de prime qui ne sera pas prise en compte pour la retraite. Les collègues rencontrés lors de ces HIS étaient prêts à refuser collectivement le Pacte. Et cela s'est vu à la rentrée, où dans de nombreux établissements, très peu de briques ont été

prises, voire aucune dans certains établissements.

Le Pacte est donc un échec et n'a pas fonctionné. Un affront insupportable pour celles et ceux qui l'ont conçu, de l'équipe de campagne du candidat Macron jusqu'au ministère de l'Education nationale.

A partir de la fin septembre, on constate alors une fuite en avant de l'institution, prête à tout pour faire signer du Pacte et faire du chiffre. Petit florilège à partir de témoignages de collègues Landais:

- Des briques de Pacte Devoirs Faits qui apparaissent sur les VS sans que le collègue concerné n'ait manifesté une quelconque volonté d'assurer Devoirs Faits via le Pacte.
- Des briques de Pacte pour assurer des cours d'Education Musicale
- Des briques de Pacte pour assurer une section sportive
- Des briques de Pacte pour surveiller le bon fonctionnement des briques RCD....

Le RCD n'est plus prioritaire pour certains chefs d'établissement. Des incitations à prendre le Pacte en promettant qu'aucun contrôle ne sera fait sur la réalité des heures vraiment réalisées. L'argument de vente entendu dans différents établissements « *prenez le Pacte, personne ne viendra vérifier si vous avez fait les 18 ou 24h et vous serez payé pour une brique complète* »

Cet assouplissement permet alors de faire signer des Pactes projets ou Devoirs Faits, en faisant gonfler les chiffres. Ce bilan confirme l'échec du Pacte : une grande partie des personnels n'y adhèrent pas, et nombre de celles et ceux qui l'ont signé ne l'ont fait que pour raison financière, sans adhérer au projet politique.

La FSU exige une revalorisation de toutes et tous, dans le cadre d'un plan de programmation pluriannuel. Nos exigences sont claires : abandon du Pacte et utilisation du milliard d'euros pour des mesures sans contrepartie. Notre service public est au bout de l'effondrement, comme tant d'autres services publics, et ne tient que grâce l'engagement sans faille des personnels. Le mépris, ça suffit !

DÉSORMAIS
JE SUIS
VOTRE PROF
PRINCIPAL !



MOBILISATION Mardi 12 décembre :
pour exiger **le retrait de la réforme des lycées pros** catastrophique pour nos collègues et nos élèves



Accueillir un élève à Besoins Educatifs Particuliers en classe : Oui, mais comment ?

Par Philippe LUCAS, FSU-SNUipp Landes

Stage de Formation Syndicale FSU-SNUipp du 21 Novembre 2023 à Mont de Marsan

En 2014, la FSU-SNUipp appelait à ce que « l'inclusion fasse école ». Dix ans après, difficile de se montrer aussi enthousiaste...

Pour créer les conditions permettant de mieux prendre en charge chaque élève, en tenant compte de ses besoins spécifiques (élèves en situation de handicap, en difficulté scolaire, allophones,...), des préalables sont indispensables : effectifs des classes allégés, formation spécifique des personnels enseignant.es pour faire face à la complexité de certaines situations, nombre de places suffisant en établissements spécialisés pour les élèves qui en ont besoin, reconnaissance du rôle déterminant des A.E.S.H. qui les accompagnent.

L'ambition d'une école inclusive qui œuvre à la réussite de tous les élèves se heurte à une réalité de terrain parfois difficile. Plus largement, une école inclusive ambitieuse ne peut se contenter de reposer sur le seul investissement des personnels. Elle a besoin d'une politique éducative à hauteur des enjeux. Or, jamais les pouvoirs publics n'ont été à la hauteur !

Sans prétendre vouloir faire le tour de la question, ou apporter des réponses clé en main, plus d'une trentaine de personnes se sont réunies au local de la FSU des Landes, autour de Serge Bontoux, Directeur de S.E.G.P.A., militant de la FSU et responsable national de la FSU-SNUipp, afin d'aborder ce vaste sujet par le biais de plusieurs entrées (position et action syndicales, conditions de travail, recherche, regard historique, ...).

Pour rappel, une journée de formation syndicale, en direction des A.E.S.H., est également programmée le 12 décembre 2023 à Dax, avec pour thématique : les droits des A.E.S.H.

STAGE de [FORMATION SYNDICALE] U. FSU des Landes

Pour les A.E.S.H. Syndiqués ou non-syndiqués

Les droits des AESH

Au programme de la journée :

- Ce que porte la FSU contre la précarité et pour la reconnaissance statutaire des AESH (statut, formation, salaires, droits, etc.)
- Les droits des personnels (salaires, absences, congés, formation, frais de déplacements, grève, droits syndicaux, journées de fractionnement, passage CDD à CDI, etc.)

Inscrivez-vous avant le 12 novembre 2023

Chaque personnel a droit à 12 jours de stage syndical par an avec traitement intégral. S'empêcher de ce droit et venir participer aux stages est important et permet de prendre le temps et le recul nécessaire pour réfléchir sur le métier, dans un cadre collectif et sans intervention de la hiérarchie. ATTENTION : La demande d'autorisation d'absence pour participer au stage doit parvenir à ton pilote de Pui un mois avant la tenue du stage (soit jusqu'au 12 novembre (vendredi)). Sans nouvelle de la DSDEN 15 jours avant le début du stage, la participation au stage est considérée comme acceptée.

Toutes les informations pour s'inscrire :

snu40@snuipp.fr ou snes40@bordeaux.snes.edu

Mardi 12 décembre 2023 de 8h30 à 16h30

Collège d'Albret, route d'Orthez, Dax



SERVICES PUBLICS ÉDUCATION, RECHERCHE, CULTURE, SANTÉ-SOCIAL, JUSTICE, EMPLOI, ENVIRONNEMENT, COLLECTIVITÉS...

Unissons-nous, Syndiquons-nous !

www.fsu.fr

Des élu.es formé.es et engagé.es pour vous défendre en conseil médical

Par Damien Masson, Snés-FSU Landes

Pour la première fois, la FSU Nouvelle Aquitaine a organisé un stage inter-corps regroupant des élu.es au Conseil Médical en Formation Plénière. Cette rencontre a rencontré un vif succès puisqu'une trentaine de collègues de l'académie étaient présents à Talence ou à Dax.

La consultation du CMFP (ex Commission de Réforme) est obligatoire pour examiner et donner un avis pour :

- Détermination du taux d'incapacité permanente suite à maladie professionnelle, une Allocation temporaire d'invalidité peut vous être accordée dès 1% d'invalidité
- Attribution de l'allocation temporaire d'invalidité en cas d'invalidité résultant d'un accident de service ayant entraîné une incapacité permanente d'au moins 10 % ou d'une maladie professionnelle
- Mise à la retraite pour invalidité
- Attribution d'une rente à un fonctionnaire stagiaire licencié pour inaptitude physique
- L'imputabilité au service d'un accident ou d'une maladie lorsqu'un fait commis par le fonctionnaire ou une circonstance étrangère au service ne permet pas à l'administration d'établir elle-même le lien entre le service, l'accident ou la maladie.



Elle constitue donc un levier essentiel de défense des agent.es de la fonction publiques dans ces moments difficile individuellement.

Les deux jours étaient partagés en plusieurs temps :

Le premier jour :

Après une présentation du Conseil Médical en Formation Plénière, nous avons étudié quelques cas anonymés afin de réfléchir ensemble sur les différentes actions et réponses que l'on peut proposer pour défendre les collègues. Les échanges ont porté sur différentes situations et problématiques rencontrées en CMFP comme :

- Les CITIS, Congé pour Invalidité Temporaire Imputable au Service
- Les ATI, Allocation Temporaire d'Invalidité
- Les IPP, Incapacité Permanente Partielle
- La date de consolidation, date à laquelle le médecin considère que votre état de santé est stable
- Les accidents de service
- La retraite pour invalidité
- La maladie professionnelle

Le deuxième jour : Nous sommes organisés par département pour construire

ensemble les demandes à faire auprès de l'administration, auprès de la préfecture et auprès des collègues convoqués en CMFP.

Nous avons établi une procédure de travail et d'intervention pendant les CMFP, ainsi que le retour à faire auprès des agents.

Cette première expérience de stage a été validée par tous les collègues présent.es. Merci aux corespondant.es de Talence et Dax pour l'organisation dans leur établissement.

Nous tenons à remercier les formateurs Evelyne et Henri pour leur travail et leurs interventions variées, ainsi qu'à l'intérêt porté à l'engagement syndical !